Hypertherm Inc.
P.O. Box 5010
21 Great Hollow Road
Hanover, NH 03755 USA

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR L'UNION EUROPÉENNE

Systèmes de coupe à l'arc plasma à usage industriel léger du tableau ci-dessous : Incluant la source de courant, l'ensemble torche et faisceau, les consommables et les pièces de rechange qui sont conformes à la législation européenne harmonisée pertinente.

Modèle	N° de pièce (P/N)	Date du premier marquage CE	Unité(s) testée(s)
Powermax30	088002	15 novembre 2006	Beta
Powermax45	088018, 088015	12 juin 2008	Alpha – projet 9325
Powermax65	083235, 083268, 083269	1er juillet 2010	Alpha 64
Powermax85	087068, 087106, 087107	1er juillet 2010	Alpha 24
Powermax105	059391, 059392, 059411, 059412, 059390, 059410	4 avril 2012	Pré-Alpha 21 et Pré-Alpha 11
Powermax125	059486, 059487	31 juillet 2013	Pré-Alpha 11
Powermax30 XP	088075	9 décembre 2014	Pré-Alpha 21
Powermax30 Air	088089	5 février 2015	Alpha 23
Powermax45 XP	088093, 088094, 088106, 088107, 088108, 088109	28 juillet 2016	Alpha 31 et Alpha 66

Date de cette déclaration de conformité : 28 Juillet 2016

Cette déclaration a été émise sous la seule responsabilité du fabricant.
L'officiel soussigné de la société déclare par la présente, au nom d'Hypertherm,
que les unités susmentionnées avec le marquage CE sur la plaque signalétique répondent
aux exigences des directives européennes suivantes :

Directive 2014/35/EU du Conseil sur la sécurité des équipements basse tension

Hypertherm conserve un rapport de test de sécurité selon les normes européennes EN suivantes à l'aide des instructions de tests de sécurité Hypertherm ES2214 :

EN60974-1:2012 Matériel de soudage à l'arc – partie 1 : Sources de courant de soudage
EN60974-7:2013 Matériel de soudage à l'arc – partie 7 : Torches

Directive 2014/30/EU du Conseil sur la compatibilité électromagnétique (CEM)

Le laboratoire Retlif a produit les rapports de test de CEM n° (dans le tableau ci-dessous), et des certificats de conformité CEM aux normes européennes EN suivantes :

EN60974-10:2014/A1:2015 – Matériel de soudage à l'arc – partie 10 : CEM (compatibilité électromagnétique) exigences

Modèle	N° de rapports de test du laboratoire Retlif
Powermax30	R-4707N
Powermax45	R-4937N
Powermax65	R-5314N
Powermax85	R-5314N
Powermax105	R-5546N2, R-5546N1
Powermax125	R-5695N
Powermax30 Air	R-5862N
Powermax30 XP	R-5726N
Powermax45 XP	R-6059N, R-6102N

Directive du conseil concernant la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Modification (2011/65/EU daté du 8 juin 2011)

Article 4 – Prévention

Annexe II – Substances faisant l'objet de restrictions

Annexe III – Utilisations exemptées

Bruce Altobelli

Bruce P Altobelli

Responsable de l'équipe des entreprises industrielles légères

Note 1 : Le dossier technique de fabrication incluant les rapports de test et les autres informations requises par ces directives européennes est conservé à l'adresse ci-dessus. Ce dossier ne s'applique pas aux unités ne portant pas le marquage CE sur la plaque signalétique. Les sources de courant du coupage plasma fabriquées par Hypertherm ne sont pas classées comme machines et n'entrent pas dans le cadre des directives Machines « 2006/42/CE datées du 17 mai 2006 ».

Note 2 : Pour les demandes émanant de clients européens, veuillez contacter Arne van der Boon du service à la clientèle pour l'Europe d'Hypertherm Europe B.V. Vaartveld 9, 4704 SE Roosendaal, The Netherlands Téléphone +31(0)165 596907.